

Accident de train mortel à Saint-Médard : Coupable de « manquements graves », la SNCF définitivement condamnée

ACCIDENT Trois personnes avaient été tuées dans la collision entre un TER et un poids lourd, sur le passage à niveau numéro 11, théâtre de plusieurs accidents



Camille Allain

Publié le 08/12/21 à 11h42 — Mis à jour le 08/12/21 à 11h48



Un poids lourd et un train sont entrés en collision gare de Saint-Médard-sur-Ille (Ille-et-Vilaine), le 12 octobre 2011. — J. GICQUEL / APEI / 20 MINUTES.

- Dix ans après l'accident de train mortel de Saint-Médard-sur-Ille, la SNCF a vu son pourvoi en cassation être rejeté.
- L'accident entre un TER et un camion avait fait trois morts et une soixantaine de blessés le 12 octobre 2011 entre Rennes et Saint-Malo.
- La SNCF a été condamnée à une amende de 600.000 euros mais contestait sa responsabilité. Le passage à niveau avait été identifié comme dangereux.

Il aura fallu aux victimes attendre dix ans pour obtenir une décision définitive. Mardi, la cour de cassation a rejeté le pourvoi de la SNCF qui contestait sa culpabilité dans [l'accident de train survenu le 12 octobre 2011](https://www.20minutes.fr/justice/2671211-20191210-accident-train-saint-medard-ille-sncf-chauffeur-routier-condamnes-appel) (<https://www.20minutes.fr/justice/2671211-20191210-accident-train-saint-medard-ille-sncf-chauffeur-routier-condamnes-appel>) à Saint-Médard-sur-Ille (Ille-et-Vilaine). Trois personnes avaient été tuées et une soixantaine blessées dans la collision entre un TER et un camion qui était resté [coincé au milieu du passage à niveau numéro 11](https://www.20minutes.fr/justice/2255455-20180416-rennes-six-ans-apres-accident-train-mortel-sncf-chauffeur-banc-accuses) (<https://www.20minutes.fr/justice/2255455-20180416-rennes-six-ans-apres-accident-train-mortel-sncf-chauffeur-banc-accuses>) situé entre Rennes et Saint-Malo. Réputé dangereux, le franchissement avait été le théâtre de plusieurs accidents avant la collision dramatique de 2011. Les travaux effectués par la SNCF avaient été jugés insuffisants par la justice française qui avait condamné la société ferroviaire, la reconnaissant coupable de « manquements graves ».

En première instance, SNCF Mobilité et SNCF Réseau (ex RFF) avaient été condamnées à 300.000 euros d'amende chacune, [avant de faire appel de la décision](https://www.20minutes.fr/justice/2609331-20190923-bretagne-huit-ans-apres-sncf-nouveau-jugee-dramatique-accident-train) (<https://www.20minutes.fr/justice/2609331-20190923-bretagne-huit-ans-apres-sncf-nouveau-jugee-dramatique-accident-train>). En 2019, la cour d'appel de Rennes avait confirmé la condamnation à 600.000 euros d'amende. Les deux entités avaient été sommées d'indemniser les familles des victimes pour le « préjudice exceptionnel de mort imminente » et le « préjudice d'angoisse, d'attente et d'inquiétude ». Principal responsable de l'accident, le chauffeur du camion avait été condamné à trois ans de prison avec sursis. « On a voulu nous faire croire que cet accident était l'unique faute du chauffeur. Au procès, le procureur avait voulu le faire passer pour un consommateur de cannabis. Ce rejet du pourvoi montre que la SNCF est coupable. Elle a toujours été dans le déni. Elle ne peut plus dire qu'elle n'est pas responsable », lance Lionel Labourdette.



Un hommage aux victimes de l'accident de train de Saint-Médard-sur-Ille a été rendu le 12 octobre 2016, cinq ans après le drame. - C. Allain / APEI / 20 Minutes

« J'attends maintenant que le président de la SNCF s'excuse »

Le président de l'association Solidarité PN11 avait vu sa femme être grièvement blessée dans l'accident. Sa famille, comme de nombreuses autres, fait part du « soulagement » de voir l'affaire enfin définitivement jugée. Une nouvelle audience portant sur les intérêts civils des victimes doit se tenir en mai. Même dix ans après l'accident, de nombreuses familles n'ont pas été totalement indemnisées par la SNCF.

A Saint-Médard-sur-Ille, le dangereux passage à niveau a été définitivement fermé, [au profit d'un viaduc](https://www.20minutes.fr/rennes/2144135-20171003-six-ans-apres-dramatique-accident-saint-medard-enfin-viaduc-proces) (<https://www.20minutes.fr/rennes/2144135-20171003-six-ans-apres-dramatique-accident-saint-medard-enfin-viaduc-proces>) passant au-dessus des voies ferrées. Les victimes de l'accident espèrent désormais que la tragédie qu'ils ont subie aidera les autres victimes. « J'attends maintenant que le président de la SNCF s'excuse. Mais il ne le fera jamais. La SNCF est un voyou multirécidiviste qui a toujours nié ses responsabilités. La justice vient de lui rappeler que quand un risque est identifié, elle n'a pas le droit de l'ignorer », assène Lionel Labourdette. Le président de l'association pense aux victimes d'Allinges, où [sept collégiens avaient trouvé la mort](https://www.20minutes.fr/societe/1133171-20130408-20130408-collision-allinges-tribunal-deplace-mercredi-lieu-accident) (<https://www.20minutes.fr/societe/1133171-20130408-20130408-collision-allinges-tribunal-deplace-mercredi-lieu-accident>) en 2008, ou de Brétigny-sur-Orge, [qui avait fait sept morts](https://www.20minutes.fr/paris/2657767-20191122-deraillement-train-bretigny-orge-proces-homicides-involontaires-requis-contre-sncf) (<https://www.20minutes.fr/paris/2657767-20191122-deraillement-train-bretigny-orge-proces-homicides-involontaires-requis-contre-sncf>) en 2013.

SOCIÉTÉ

Bretagne : Modernisés, les nouveaux TER repartent pour vingt ans de service

SOCIÉTÉ

Transports : La ponctualité des trains est «moyenne» en France, selon un rapport